

# International Review of Community Development

## Revue internationale d'action communautaire



### D'un conflit... à la recherche-action

Numéro 5 (45), printemps 1981

La recherche-action : enjeux et pratiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034869ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034869ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1981). D'un conflit... à la recherche-action. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (5), 3–6.  
<https://doi.org/10.7202/1034869ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1981

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# D'un conflit... à la recherche-action

Les membres des comités de rédaction de la revue se sont réunis à Liège (Belgique) en janvier dernier pour leur rencontre annuelle de bilan et d'orientation.

La préparation de ce numéro consacré à la recherche-action était évidemment une de nos grandes priorités, non seulement à cause de l'imminence de sa parution, mais parce que nous pressentions bien — et le lecteur s'en rendra compte tout au long des pages qui suivent — qu'à travers le thème de la recherche-action, c'était une des problématiques centrales de la revue que nous étions en train d'élaborer, celle de l'articulation des théories et des pratiques dans une perspective de changement social. Après les numéros sur la santé, l'éducation et la culture populaire, l'urbain dans lesquels la problématique de l'action communautaire a pris progressivement forme à partir des pratiques, c'est le rapport entre ces pratiques et les « savoirs », les connaissances théoriques qu'on allait maintenant investiguer.

Nos discussions ont été d'emblée très animées puisqu'elles se sont amorcées à partir d'un conflit entre le comité suisse et le comité québécois. Et c'est parce que ce conflit a été à la source de notre cheminement commun vers une clarification à la fois de nos rapports mutuels, de nos rapports à la revue définie comme instrument d'élaboration progressive, tant pour nous et nos collaborateurs que — nous l'espérons — pour nos lecteurs, d'une problématique de l'action communautaire, et surtout une clarification des implications de la recherche-action que nous avons décidé de rapporter les

termes de ce conflit à nos lecteurs, en guise d'entrée en matière.

La revue fonctionne sur la base du travail effectué par quatre comités de rédaction nationaux (Québec, Belgique, Suisse, France) associés dans la production de chaque numéro thématique. En principe chaque comité fait parvenir à Montréal sa contribution et quelques membres du comité québécois se chargent du travail d'« editing », incluent certains articles parvenus par d'autres voies que celles des comités nationaux, rédigent une présentation et contrôlent le processus de composition, d'impression, de diffusion, etc.

En fait, le comité québécois exerce une double fonction : celle d'un comité national de rédaction et celle d'éditeur de la revue, chargé de l'intégration de l'ensemble des contributions nationales. Cette fonction a impliqué, lors des premiers numéros, un travail considérable de mise au point, de réécriture partielle de plusieurs articles pour répondre à des normes de qualité que le comité jugeait minimales. En particulier, le comité s'est trouvé face au phénomène d'une relative répétition de certains discours provenant des différents pays qui, s'ils étaient certes importants pour chacun des pays, alourdisaient le numéro et risquaient de lasser le lecteur.

Lors de la phase finale d'intégration du dernier numéro consacré au *Logement* et aux *Luttes urbaines*, les responsables québécois ont pris la décision de couper certains passages d'un des articles présentés par le comité suisse (M. Toche, « Action populaire aux Grottes », *RIAC* 4/44 p. 30-36). Le

rationnel de cette coupure était, dans un contexte où il fallait globalement gagner de l'espace à cause du nombre très élevé d'articles qui nous étaient soumis, et s'interdire d'en supprimer aucun à cause de l'intégration première des articles effectuée par les comités nationaux, de privilégier la narration des actions entreprises, la description des stratégies définies et pratiquées par les acteurs, plutôt que les référents théoriques sur lesquels s'appuient les acteurs. Dans le cas de l'article de M. Toche, l'auteur présentait, dans un tiers de texte environ, un résumé de la théorie des « appareils idéologiques d'État » comme fondement de l'action des Grottes. Parce que cette théorie nous semblait probablement connue de nos lecteurs, qu'elle était perceptible dans la présentation de la partie publiée de l'article « Le rôle de l'État démocratique suisse » (p. 37), qu'elle réapparaissait en outre de façon plus ou moins explicite dans plusieurs articles de ce numéro, le groupe chargé du travail d'« editing » s'est cru justifié d'amputer l'article en question de ces développements théoriques.

Il faut ajouter, en ce qui concerne les modalités de coupure, que cette décision a été prise au tout dernier moment, quand il est apparu que le nombre de pages dépassait la limite fixée de 216 et qu'il a été matériellement impossible d'avertir préalablement le comité suisse de cette décision.

Lorsque l'auteur a pris connaissance de la version imprimée de son texte, il a protesté auprès du comité suisse qui, à son tour, a vivement réagi auprès du comité québécois. La vigueur de la réaction suisse a d'ailleurs surpris ce dernier et ce n'est qu'à l'occasion des récentes discussions à Liège que les enjeux de cet événement ont pu être définitivement clarifiés. Mais voici le texte de la lettre du comité suisse.

Au comité de rédaction du Québec

Chers amis,

Nous avons été désagréablement surpris d'apprendre que vous aviez pris la responsabilité de censurer certains articles, l'un deux, celui de Michel Toche, très particulièrement. M. Toche n'a pas manqué, à juste titre, de réagir vigoureusement. Nous vous adressons copie de sa lettre qui résume bien, en peu de mots, le fond du problème.

L'équipe de rédaction suisse s'associe pleinement à cette réaction et tient à insister fermement sur les points suivants :

- Votre pratique, en l'occurrence, s'apparente à celle des journaux et des revues ou publications dominantes.
- La censure que vous avez opérée a manifestement un caractère politique. Les pages supprimées sont, comme par hasard, celles relatant l'analyse de M. Toche et non simplement la narration des faits, (sans compter d'autres modifications ou coupures dans les autres articles, à l'égard desquels nous nous étions engagés).
- Cette analyse n'est pas comme vous le dites, connue de tous. De tous les intellectuels peut-être, et encore ! Mais en aucune façon de tous les citoyens ou habitants luttant à la base ni de tous les fonctionnaires ou hommes politiques qui pourraient être amenés à consulter la revue.
- Une revue qui vise notamment à donner la parole aux « sans-voix » et qui commence par leur couper la parole se met dans une contradiction intolérable et mortelle à terme. De ce point de vue les dégâts sont déjà largement faits parmi les lecteurs et les militants concernés par ce numéro.
- Lorsque l'on sait les difficultés qu'il y a à faire réfléchir et écrire les militants impliqués dans un processus de changement (comme le vise très explicitement la RIAC dans le prospectus largement diffusé ce printemps), cela à partir de leur action, on comprend mal votre attitude élitiste et arbitraire plus liée au maintien de la forme (qui devrait être bourgeoisement recevable) qu'au fond (qui devrait favoriser un langage, un discours et un débat réellement alternatifs et militants).
- L'équipe de rédaction québécoise n'est pas hiérarchiquement supérieure aux autres équipes régionales. Elle n'a pas à s'arroger un droit exorbitant de censure à leur endroit. Selon l'accord passé à Paris en 1979, les équipes régionales gèrent leur production. C'est ainsi que nous avons procédé en lisant et débattant des articles, les renvoyant pour telle ou telle modification éventuelle à leur auteur et en assumant une introduction collective.

Vous comprendrez sans nul doute que notre collaboration à venir est subordonnée aux réponses qui seront données à la présente et d'ici là, nous vous adressons, Chers amis, nos bons messages.

Le comité suisse

La clarification du conflit coupure/censure a permis de mettre en évidence deux types de fonctionnement, deux philosophies de production de la revue.

Pour le dire rapidement, le comité québécois fonctionne de la façon suivante : selon les compétences spécifiques de ses membres dans tel ou tel domaine, la responsabilité de la préparation des contributions québécoises revient à l'un ou l'autre d'entre eux, en fonction des thèmes abordés. Celui-ci prend alors contact avec les réseaux qu'il connaît pour planifier la préparation d'un « dossier » le plus complet et diversifié possible des expériences et des

mobilisations sans le domaine concerné. Si aucun des membres n'est compétent dans le domaine investigué, le comité recourt à un collaborateur externe à qui est déléguée la responsabilité de préparer le « dossier ». Le processus de travail est suivi de près par le comité de rédaction. Les textes sont lus et commentés en vue de l'intégration finale des diverses contributions. Il faut signaler que tous les membres du comité sont des enseignants universitaires.

Le comité suisse quant à lui fonctionne selon un autre rationnel. Il est composé d'universitaires, de formateurs et de praticiens. La préparation de ce numéro sur la recherche-action a été pour lui l'occasion de se demander s'il déléguerait la tâche à des spécialistes de la question ou s'il tenterait de faire lui-même l'expérience de devenir un groupe de recherche-action qui rédigerait les articles. C'était ainsi entrer dans un processus dont l'enjeu était la constitution d'un groupe de travail articulant sur le vif la recherche et l'action et s'interrogeant en permanence sur la démarche : « qu'est-ce que cel a eut dire d'être ensemble des théoriciens et des praticiens ? » La contribution suisse dans ce numéro, les questions qu'elle soulève sont le fruit de cette démarche.

Dans une telle perspective, le rapport à l'écriture, à la production des textes, l'implication à l'égard des groupes qui luttent se posent évidemment dans des termes différents dans l'un et l'autre modèle de fonctionnement. Dès lors, on comprend sans peine que ce qui est une coupure pour les membres du comité québécois préoccupés de l'intégration et de la mise en forme finale d'un numéro qui implique souvent des réaménagements partiels de certains articles, devienne pour le comité suisse une censure. Une censure qui va à l'encontre d'un travail visant à créer des réseaux où les acteurs peuvent s'exprimer avec leurs moyens propres sans restrictions autres que celles développées par la logique de l'action, le discours théorique faisant partie intégrante de cette action.

Le comité québécois a reconnu l'intérêt d'une telle démarche et s'est engagé non seulement à la respecter mais à tenter de la réaliser lui-même. Le comité suisse, pour sa part, a convenu de la nécessité d'assurer lui-même une fonction d'« editing » de sa propre contribution qui tiendrait compte des implications d'une publication internationale. Dans la

mesure où les comités nationaux exercent chacun pleinement cette fonction, le rôle d'éditeur général du comité québécois devrait s'estomper d'autant.

L'événement de cette coupure/censure est vite apparu comme un analyseur du sens de nos investissements dans la revue. Il nous a indéniablement permis de franchir pratiquement un pas considérable — que l'écriture ne peut évidemment rapporter que très partiellement — dans l'élaboration de la problématique de la revue.

Bon nombre de questions demeurent évidemment, à partir de là sans réponses, et il est probablement souhaitable qu'il en soit ainsi. La crise générale de nos sociétés retentit sur les systèmes de valeurs, sur les discours et c'est sûrement l'objectif de la revue dans le domaine qui la concerne de faire émerger ces questions et de montrer à quel point les discours « achevés » sont fragiles, vides de sens et se cassent dès l'instant où l'on essaie de les prendre comme des textes non pas finis, mais à interroger. Dans une période de crise des pratiques militantes ou professionnelles, de crise du savoir, de la recherche dans les sciences sociales, le sens de la revue n'est-il pas de participer à la construction d'un autre type de savoir avec des acteurs qui semblent privés par les institutions de la reconnaissance de leur savoir, comme c'est le cas de la plupart des intervenants sociaux ?

Dans cette perspective, il nous semble important de tenter d'introduire progressivement la revue dans un rapport plus dynamique tant avec les auteurs qu'avec les lecteurs.

Nous essayerons dans ce sens d'amorcer entre les comités et les auteurs un débat à partir de leur contribution, dont les grandes lignes seront rapportées dans la revue conjointement avec l'article concerné. L'objectif de ce processus d'interrogation est de tenter de « dynamiser » les textes, de briser le caractère clos et fini qu'ont souvent les articles — et qui contredit l'action qui demeure toujours ouverte et incertaine, de faire émerger le non-dit de l'acteur qui est souvent ce qu'il aurait de plus intéressant à dire, de laisser place à des confrontations, de favoriser un rapport plus critique du lecteur au texte, afin qu'il ne soit pas matraqué par un discours unidimensionnel. Dans cette perspective, nous viserons à favoriser les entrevues, les débats, les discussions avec et entre les auteurs, qu'ils soient praticiens ou théoriciens, et nous les rapporterons. Nous aimerions également

trouver des moyens d'indiquer à propos des articles publiés pourquoi et dans quelle perspective nous les publions, etc. Ces perspectives d'orientation auront probablement pour conséquence l'abandon progressif de la perspective « catalogue d'expériences » que nous avons souvent poursuivie jusqu'ici en ce qu'elle entraîne une valorisation des discours des acteurs pris pour eux-mêmes, au détriment du développement d'une interaction plus dynamique avec eux, et plus proche des conditions concrètes de leur pratique. L'implication plus active des comités dans ce processus de clarification nous apparaît nécessaire car il ne se dégage pas nécessairement de signification particulière d'une juxtaposition d'articles non confrontés.

Par la création du *Forum international d'action communautaire* qui devient l'organe officiel de publication de la revue et qui ouvre les possibilités d'animation autour des questions véhiculées par la revue, au moyen d'un éventuel bulletin d'information trimestriel, d'organisation de séminaires ou de colloques régionaux, nationaux ou internationaux, etc., nous visons à développer des contacts plus dynamiques avec les lecteurs de la revue, individuels ou collectifs.

Il s'agit là bien sûr de perspectives de travail vers l'application desquelles nous voulons tendre, dans le mesure de nos moyens de travail, en l'occurrence fort limités tant en ressources matérielles que physiques.

Voilà comment nous sommes passés d'un conflit... à la recherche-action et à travers elle à une critique de nos fonctionnements respectifs. *Nous exprimons à l'auteur de l'article incriminé, M. Toche, nos regrets pour le tort que la coupure/censure de son article a pu lui causer, tant à lui-même qu'à l'association APAG dont il rapportait la lutte et nous signalons qu'une copie de la version intégrale de son texte sera envoyée à toute personne qui en fera la demande\*.*

---

\* S'adresser au comité suisse de la RIAC, P/a P. Dominici, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, 24 rue Général-Dufour, 1211 Genève 4.

---

## PROCHAIN NUMÉRO : *LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES*

Parution : automne 1981

Abonnez-vous dès maintenant.  
Voir les détails en dernière page.

---